

**COLLEGE ST FRANCOIS REGIS**

Date du dépôt de dossier le : .....

Demande en : 3<sup>ème</sup>/4<sup>ème</sup>/5<sup>ème</sup> /6<sup>ème</sup>

**État civil : Élève**

**NOM PATRONYMIQUE :**

.....

Prénom : .....

Sexe :  M  F

Date de naissance : ..... à .....

N° département de naissance : .....

Nationalité : .....

**Situation de l'enfant:**

Autorité parentale :

- Parents conjointement**
- Mère**
- Père**
- Tuteur**

Résidence de l'enfant:

- 
- 
- 
- 

Photo d'identité  
obligatoire

**A. État civil : Mère  Père  Tuteur**

**NOM :** ..... **NOM de jeune fille :** .....

Prénom : .....

Marié(e) / Veuf (ve)/ divorcé(e)/ séparé(e)/ union libre/ pacsé(e)/ célibataire

Portable : ..... Bureau : ..... Domicile : .....

Email : .....

Adresse :

.....  
.....

Code postal : ..... VILLE : .....

Profession : .....

Situation professionnelle : En activité / Recherche d'activité/ Retraite/Autre

**B. État civil : Mère  Père  Tuteur**

**NOM :** ..... **NOM de jeune fille :** .....

Prénom : .....

Marié(e) / Veuf (ve)/ divorcé(e)/ séparé(e)/ union libre/ pacsé(e)/ célibataire

Portable : ..... Bureau : ..... Domicile : .....

Email : .....

Adresse :

.....  
.....

Code postal : ..... VILLE : .....

Profession : .....

Situation professionnelle : En activité / Recherche d'activité/ Retraite/Autre

Paraphe A

Paraphe B

## Scolarité antérieure

Année scolaire	Classe	Nom établissement

Classe(s) redoublé(es) :.....

## Renseignements d'ordre religieux (facultatif)

A-t-il reçu une éducation chrétienne? .....

Si oui :

Date et lieu du baptême :.....

Date et lieu de la Communion:.....

Date et lieu de la Profession de Foi : .....

Date et lieu de la Confirmation :.....

## Observations

À ce jour mon enfant n'a pas de problème de santé chronique révélé.

Mon enfant a un problème de santé chronique je m'engage à prendre contact avec la vie scolaire pour établir un **PAI** le plus tôt possible et permettre à l'enfant sa prise de médicament et/ou la prise en compte de sa pathologie.

Mon enfant a un(e) AVS.

Mon enfant a besoin d'un aménagement pédagogique (dyslexie, PAP, PPRE ...), je m'engage à prendre contact le plus tôt possible avec le professeur principal.  
*Obs. complémentaires :*

.....  
.....

## En cas d'urgence

**Nous autorisons la Direction du Collège à prendre à notre place, en cas d'urgence, toute décision relative aux soins médicaux à donner à notre enfant, sans excepter une intervention chirurgicale déclarée urgente par le médecin.**

Paraphe A

Paraphe B

## Vœu de parcours

Niveau		Langue(s) vivante(s) Obligatoire : (LV1)	LV2	OPTION LATIN
6 <sup>ème</sup>	<input type="checkbox"/> BILANGUE DE CONTINUITÉ <input type="checkbox"/> CULTURE & CIVILISATION ANGLOPHONE <input type="checkbox"/> BILANGUE DE CONTINUITÉ <input type="checkbox"/> CULTURE SCIENCES & INFORMATIQUE	ANGLAIS, ALLEMAND ANGLAIS ANGLAIS, ESPAGNOL ANGLAIS		
5 <sup>ème</sup>	<input type="checkbox"/> BILANGUE DE CONTINUITÉ <input type="checkbox"/> CULTURE & CIVILISATION ANGLOPHONE <input type="checkbox"/> BILANGUE DE CONTINUITÉ <input type="checkbox"/> CULTURE SCIENCES & INFORMATIQUE	ANGLAIS, ALLEMAND ANGLAIS ANGLAIS, ESPAGNOL ANGLAIS	<input type="checkbox"/> ESPAGNOL <input type="checkbox"/> CHINOIS  <input type="checkbox"/> ESPAGNOL <input type="checkbox"/> CHINOIS	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
4 <sup>ème</sup>	<input type="checkbox"/> BILANGUE DE CONTINUITÉ <input type="checkbox"/> CULTURE & CIVILISATION ANGLOPHONE <input type="checkbox"/> BILANGUE DE CONTINUITÉ <input type="checkbox"/> CULTURE SCIENCES & INFORMATIQUE	ANGLAIS, ALLEMAND ANGLAIS ANGLAIS, ESPAGNOL ANGLAIS	<input type="checkbox"/> ESPAGNOL <input type="checkbox"/> CHINOIS  <input type="checkbox"/> ESPAGNOL <input type="checkbox"/> CHINOIS	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
3 <sup>ème</sup>	<input type="checkbox"/> BILANGUE DE CONTINUITÉ <input type="checkbox"/> CULTURE & CIVILISATION ANGLOPHONE <input type="checkbox"/> BILANGUE DE CONTINUITÉ <input type="checkbox"/> CULTURE SCIENCES & INFORMATIQUE	ANGLAIS, ALLEMAND ANGLAIS ANGLAIS, ESPAGNOL ANGLAIS	<input type="checkbox"/> ESPAGNOL <input type="checkbox"/> CHINOIS  <input type="checkbox"/> ESPAGNOL <input type="checkbox"/> CHINOIS	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

**\*Important:** il n'est pas possible d'abandonner l'étude du latin en cours d'année scolaire.

**\*Le choix de parcours est validé ou non par le chef d'établissement en fonction des places disponibles & après entretien avec la famille.**

## Pièces à joindre au dossier

- Le présent dossier, dûment complété, paraphé et signé par **les deux parents**
- La photocopie du **Livret de famille COMPLET** (parents et enfants)
- La photocopie du jugement (page relative **à l'autorité parentale & la garde de l'enfant**) en cas de divorce

*En cas de divorce ou séparation:* joindre obligatoirement une **attestation écrite du parent qui a l'autorité parentale stipulant son accord pour l'inscription de son enfant dans notre établissement**

- La photocopie du certificat de baptême
- La photocopie **des pages de vaccinations**
- La photocopie **des 3 bulletins trimestriels de l'année en cours**
- Un chèque de **30€** relatif aux frais d'inscription à l'ordre « de l'association St François Régis »

**NON REMBOURSABLE**

- Un chèque de **100€** acompte à l'ordre de « l'association St François Régis »

**Toute modification de situation familiale ou de résidence doit être signalée au secrétariat de direction avec pièce justificative.**

Paraphe A

Paraphe B

# Convention de scolarisation

## ENTRE D'une part

Le collège St François Régis, Montpellier, établissement catholique privé d'enseignement sous contrat d'association avec l'état.

## ET D'autre part

Monsieur et/ou Madame :

.....

Demeurant :

.....

Représentant(s) légal (aux), de  
l'enfant:.....

Désignés ci-dessous «le(s) parent(s) » :

**Il est convenu ce qui suit :**

### Article 1<sup>er</sup> - Objet

La présente convention a pour objet de définir les conditions dans lesquelles l'enfant sera scolarisé par le(s) parent(s) au sein du collège catholique St François Régis, ainsi que les droits et les obligations réciproques de chacune des parties.

### Article 2 - Obligations de l'établissement

L'établissement St François Régis s'engage à scolariser l'enfant à partir de l'année scolaire 2020/2021 et à assurer une prestation de restauration selon les choix définis par les parents en annexe.

### Article 3 – Obligations des parents

Le(s) parent(s) s'engage(nt) à inscrire l'enfant au sein de l'établissement collège St François Régis pour l'année scolaire 2020/2021. **Ils acceptent les répartitions par classe faites par le chef d'établissement et l'emploi du temps de l'année.**

Le(s) parent(s) reconnaît (ssent) avoir pris connaissance **du projet éducatif, de la « protection des données personnelles », du règlement intérieur et du règlement financier de l'établissement**, y adhérer et mettre tout en œuvre afin de le faire respecter.

Le(s) parent(s) reconnaît (ssent) avoir pris connaissance du coût de la scolarisation de leur enfant au sein de l'établissement collège St François Régis et s'engage(nt) à en **assurer la charge financière**, dans les conditions du règlement financier annexé à la présente convention.

Le(s) parent(s) s'engage(nt) à **prévenir l'établissement** de tout changement de coordonnées ou /et de situation familiale.

Les parents **sont les seuls habilités à signer les documents** et sont tenus de donner **les coordonnées des personnes responsables lorsqu'ils sont absents.**

Paraphe A

Paraphe B

#### Article 4 – Coût de la scolarisation

Le coût de la scolarisation comprend plusieurs éléments : la contribution familiale, les prestations para scolaires, les adhésions volontaires aux associations tiers (APEL, UGSEL), dont le détail et les modalités de paiement figurent dans le règlement financier.

#### Article 5 – Assurances

Le collège assure les élèves pour les activités scolaires et extrascolaires par le biais de **la Mutuelle St Christophe**.

#### Article 6 – Durée et résiliation du contrat

La présente convention est renouvelée par tacite reconduction d'année en année.

##### **6-1 Résiliation en cours d'année scolaire**

Sauf sanction disciplinaire, la présente convention ne peut être résiliée par l'établissement en cours d'année scolaire.

En cas d'abandon de la scolarité en cours d'année scolaire sans cause réelle et sérieuse reconnue par l'établissement, le(s) parent(s) reste(nt) redevable(s) envers l'établissement **d'une indemnité de résiliation égale à 100 euros** tel que défini en annexe. Les frais de dossier, ainsi que le coût annuel de la scolarisation au prorata temporis pour la période écoulée, restent dûs dans tous les cas.

Les causes réelles et sérieuses de départ de l'élève en cours d'année sont :

- Déménagement,
- Changement d'orientation vers une section non assurée par l'établissement,
- Tout autre motif légitime accepté expressément par l'établissement.

##### **6-2 Résiliation au terme d'une année scolaire**

Les parents informent l'établissement de la non réinscription de leur enfant durant le second trimestre scolaire à l'occasion de la demande qui est faite à tous les parents d'élèves, et au plus tard le 21 juin de l'année en cours.

**La résiliation du contrat après ce terme entraînera le non remboursement par l'établissement de l'acompte versé.**

L'établissement s'engage à respecter ce même délai (le 21 juin) pour informer les parents de la non réinscription de leur enfant pour une cause réelle et sérieuse (indiscipline, impayés, désaccord avec la famille sur l'orientation de l'élève ou projet de l'établissement).

#### Article 7 – Droit d'accès aux informations recueillies

**Les informations recueillies ici sont obligatoires pour l'inscription dans l'établissement.** Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont conservées conformément à la loi, au départ de l'élève, dans les archives de l'établissement. Certaines données sont transmises, à leur demande, au rectorat de l'Académie ainsi qu'aux organismes de l'Enseignement Catholique auxquels est lié l'établissement. Sauf opposition du (des) parent(s), les noms, prénoms et adresses de l'élève et de ses responsables légaux sont transmises à l'association de parents d'élèves « APEL » de l'établissement (partenaire reconnu par l'Enseignement catholique). Sauf opposition du (des) parent(s), une photo d'identité numérisée sera conservée par l'établissement pour l'année en cours ; elle ne sera jamais communiquée à des tiers sans accord préalable des parents.

Conformément à la loi française n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne justifiant de son identité peut, en s'adressant au chef d'établissement, demander communication et rectification des informations la concernant.

Paraphe A

Paraphe B

### Article 8 – Droit à l'image

Durant l'année scolaire, nous serons amenés à photographier ou filmer votre enfant et à utiliser son image pour diffusion sur différents supports : Facebook, le journal ...

Pour cela nous avons besoin de votre **autorisation parentale**.

**Sauf écrit explicite de votre part, nous considérons que vous acceptez que votre enfant soit photographié filmé ou enregistré et que son image ou sa voix soit diffusée sur les divers supports utilisés par l'établissement.**

**Nous insistons sur le fait que les enfants doivent garder une attitude décente et respectueuse des règles de vie en société.**

### Article 9 –Arbitrage

Pour toute divergence d'interprétation de la présente convention, les parties conviennent de recourir à la médiation de l'autorité de tutelle canonique de l'établissement (directeur diocésain).

**Signature de Madame, Monsieur, .....**

**Signature de Madame, Monsieur, .....**

**Signature du chef d'établissement :**



## Contact

### Secrétariat de Direction

Myriam BONNAFOUX  
4 Enclos Tissié-Sarrus  
34 000 Montpellier  
Tél : 0467928046  
[secretariat@sfregis34.fr](mailto:secretariat@sfregis34.fr)

Paraphe A

Paraphe B